

Tribune à paraître dans « Les Echos » en octobre 2016:

## **L'économiste et la politique : les cinq réquisits de la « neutralité »**

**Pierre-Noël Giraud**

Professeur d'Economie à Mines ParisTech et Dauphine PSL Research University

Septembre 2016

Le débat actuel sur l'économie porte sur son épistémologie et donc aussi sur la possibilité et les conditions de sa « neutralité scientifique » dans le débat politique. Ce dernier point soulève deux questions : la fonction des économistes dans le débat public et le rôle de leurs convictions politiques sur leurs théories et préconisations.

Pour aborder la première, notons d'abord que l'économiste intervient dans un processus en quatre temps, qu'il est indispensable de distinguer sous peine de confusion et de faux débat. En effet, si deux de ces temps sont économiques, les deux autres sont politiques, selon des sens différents du terme. Le premier temps est celui de l'analyse et des projections. L'économiste y construit des modèles explicatifs et les « valide » plus ou moins précisément sur un échantillon d'événements passés. La validation des modèles sur le passé lui permet aussi de dire : « voilà ce qui va se passer sous l'effet de telle ou telle action ou de l'absence de toute nouvelle action, *toutes choses égales par ailleurs* ».

Le second temps est purement politique. Il s'agit de définir le souhaitable, de cerner le possible, puis de choisir et de hiérarchiser collectivement de grands objectifs : maximiser la croissance, réduire les inégalités, sauver la planète, par exemple, déclinés bien sûr en objectifs intermédiaires. L'économiste en tant que tel n'a ici rien de particulier à dire.

Au troisième temps, il reprend la main. La délibération politique ayant fixé l'objectif, par exemple « réduire le chômage de longue durée », l'économiste élabore le « paquet » de mesures nécessaires pour l'atteindre. C'est son rôle de préconisation.

Le quatrième temps est celui de la mise en œuvre de ces préconisations par les hommes politiques et l'administration publique. Il est de nouveau politique, au sens cette fois, non du choix collectif mais de la politique « politicienne », du fonctionnement concret de l'appareil d'Etat et des réactions de la société à ses interventions et aux événements exogènes. Durant ce quatrième temps, les préconisations des économistes « traversent » d'épaisses couches sociétales qui enserment les relations de marché dans de denses réseaux de relations hors marché, variables dans le temps et l'espace. C'est « l'enchâssement sociétal » des marchés. Si bien que le résultat n'est jamais exactement ce qu'on attendait. Les économistes mobilisent alors bases de données et économétrie pour analyser ces événements et valider ou invalider leurs modèles, ce qui nous renvoie au temps 1. Les méthodes de validation suscitent un intense débat épistémologique qui est l'autre versant de la controverse actuelle (voir ma tribune dans Le Monde, postée le 23/09/16).

Pour un économiste, les premiers réquisits d'une volonté de « neutralité » scientifique devraient donc être les suivants.

1) Reconnaître les différences entre ces quatre temps, afin de situer avec précision l'articulation entre économie et politique. Reconnaître en particulier qu'un économiste n'a quelque chose à dire que dans les temps 1 et 3. Dans le temps 2 du choix de l'objectif, il ne fait qu'apporter des analyses et des projections. Il doit surtout se garder de préconiser des objectifs en tant qu'économiste, au nom d'une « science » étrangère à la plupart de ses concitoyens. Ni la croissance, ni la réduction des

inégalités ni la protection de la nature, par exemple, ne sont des objectifs que l'économie, en tant que telle, peut proposer et hiérarchiser. Or de nombreux économistes, y compris ceux qui affirment hautement leur « neutralité », sautent sans états d'âmes de l'analyse-projection, le temps 1, aux préconisations, le temps 3 sans préciser quel choix d'objectif ils ont ainsi implicitement fait au temps 2. Il lui faut donc toujours préciser quel est l'objectif que visent ses préconisations et en évaluer les « effets collatéraux ».

2) Préciser son épistémologie. Les deux positions polaires étant : soit poser que l'économie est une science expérimentale, comme la physique ou une partie de la médecine ; soit poser qu'en économie, le processus de validation des théories n'est pas le même, que les théories économiques ne sont pas « falsifiables » au sens de la physique, mais simplement « vérifiables » dans des contextes donnés, si possible les plus nombreux et généraux. Poser, en conséquence, qu'il n'existe pas de « lois économiques » universelles, vraies en tout temps et en tout lieu, mais simplement des régularités plus ou moins profondes et étendues.

3) Afficher clairement ses convictions politiques générales, sa vision de la société souhaitable, en commençant par la notion de « justice » économique à laquelle il se réfère (John Rawls ou Amartya Sen, ou ... ?) et par le type d'organisation sociale : le partage plan-marché, l'équilibre liberté-égalité, etc... qui a sa préférence.

En effet, et c'est notre deuxième question, les convictions politiques d'un économiste influencent le choix de ses objets de recherche, de ses modèles théoriques de référence, et donc de ses préconisations, même si elles sont purement instrumentales, l'objectif, tel que « réduire le chômage de longue durée », ayant été fixé par ailleurs.

Les convictions politiques influencent d'abord les choix d'objets de recherche et donc aussi les données traitées. Les conservateurs, en recherche comme en politique, se contenteront plus facilement d'analyser les données existantes, qui ont été construites sur la base des théories anciennes. D'autres chercheront à explorer de nouvelles questions, ou d'anciennes sous un nouvel angle. Très souvent ils n'ont pas encore les données pour calibrer leurs modèles et doivent donc s'atteler à les construire.

Elles influencent également les choix de modèles. Les modèles diffèrent par la confiance relative qu'ils accordent aux marchés et aux Etats, lesquels, c'est désormais largement entendu et pratiquement consensuel, voyez Tirole, sont tous deux « imparfaits » et fonctionnent dans un monde d'information couteuse, incomplète et asymétrique. Les choix de modèles était généralement structuré par l'opposition : droite libérale/gauche interventionniste. Mais c'est de moins en moins le cas avec l'apparition de libéraux (voire libertariens) - sociaux et de sociaux - libéraux.

Enfin, les leçons à tirer des exercices d'évaluation et de la confrontation aux faits engagent des débats épistémologiques cruciaux, on l'a dit. Il faut d'ailleurs reconnaître que les dérives « scientistes » se trouvent, selon les époques, aussi bien à droite qu'à gauche. Chacun cherche à parer ses thèses du prestige de la « science ».

D'où deux autres réquisits, afin de permettre à ceux qui les écoutent de faire la part de la politique dans les préconisations des économistes.

4) Afficher les raisons éthiques et politiques pour lesquelles on estime « importantes » certaines questions, en particulier celles sur lesquelles portent ses recherches et ses préconisations.

5) Afficher ses choix généraux de modélisation, c'est à dire de confiance relative accordée aux marchés et aux institutions étatiques.

Cinq réquisits en tout. Une sorte de déclaration personnelle y répondant, voilà ce que devraient produire, avec l'origine de leurs fonds de recherche, tous les économistes qui interviennent dans l'arène publique. On pourrait mieux ainsi, non pas supprimer,

chose impossible étant donné l'objet et la nature de la « science » économique, mais isoler et identifier les facteurs politiques et éthiques qui influencent leurs analyses et préconisations.